

Annexes plan ou photographies des lieux

1 plan général avec en rouge le tracé de la future déviation

2 la forêt de Branviel

3 Esban : step, décharge

4 le plan de la ZAC d'Esban

5 à 12 particuliers ayant émis des observations



Partie de la forêt de Branviel où doit passer la déviation



Etangs « décharge Theil »

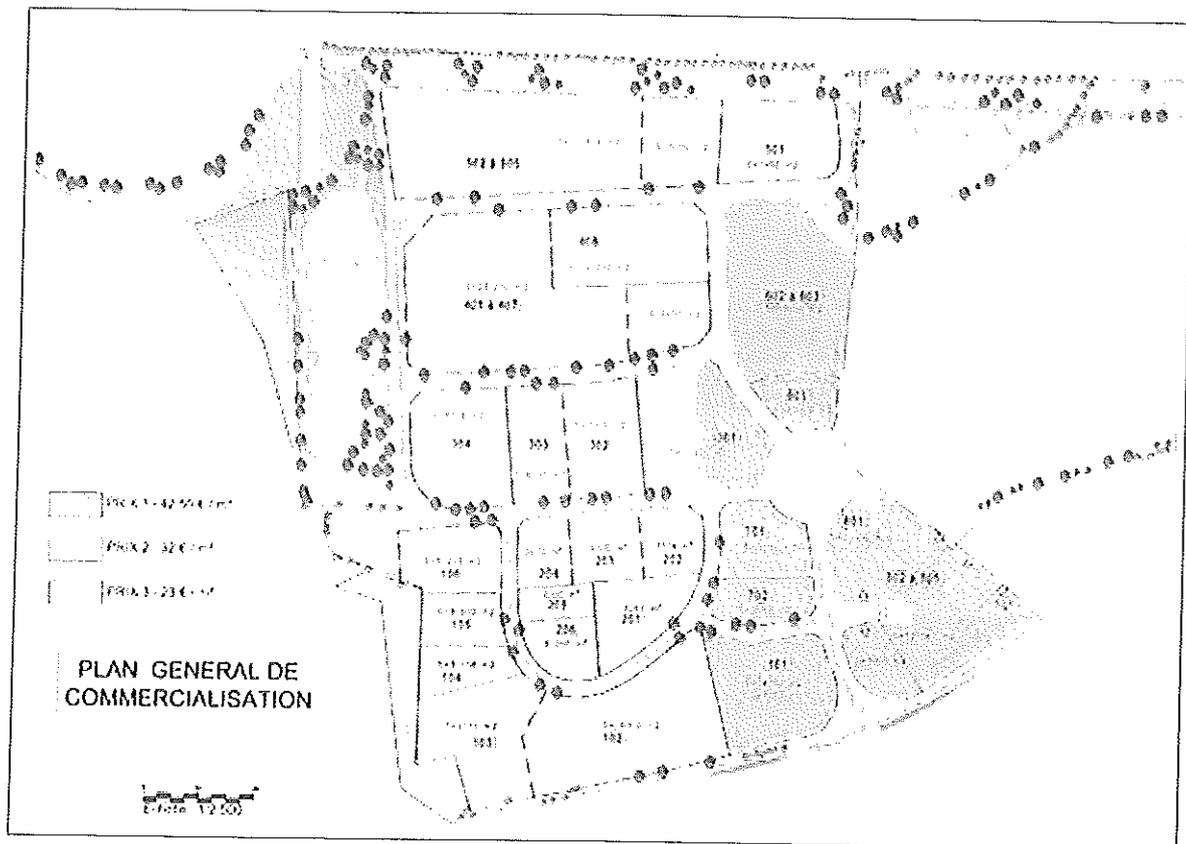
Passage de la déviation

STEP de la ZAC
d'Esban

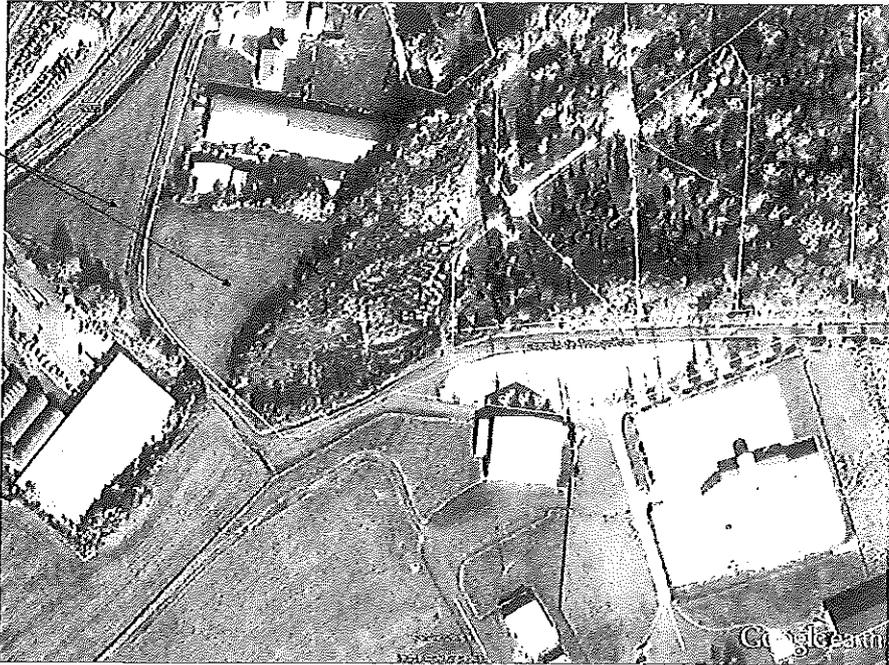
La Communauté d'Agglomération conduit la réalisation de deux nouvelles zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales :

- la ZAC du Puy d'Esban, zone d'activités artisanales et industrielles (28 ha)
- la ZAC de la Sablière, future zone d'activités commerciales (20 ha)

Leur aménagement a été confié à la SEBA 15.

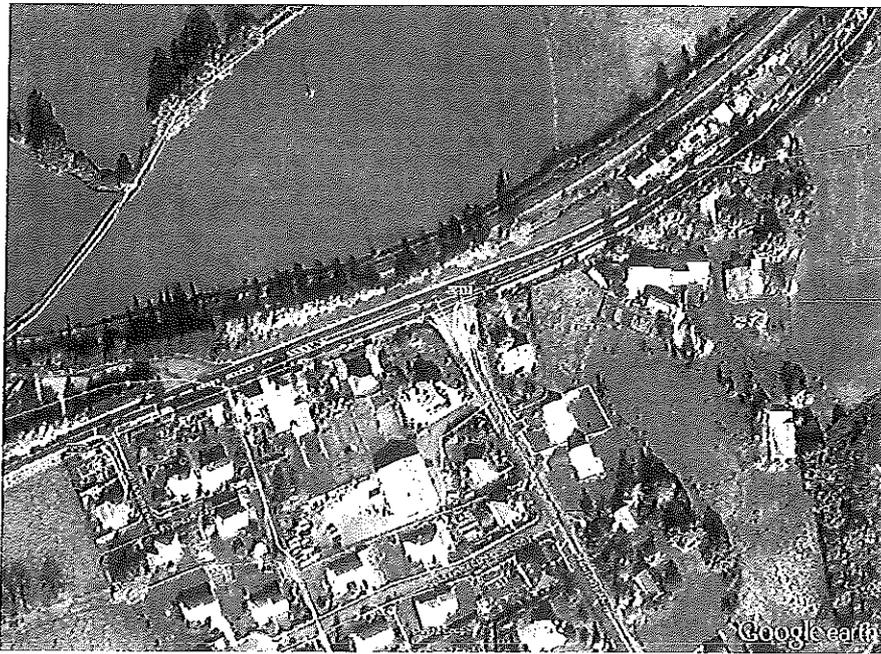


Mme Theil
individuel
Fellquier



Mr Clément A
côté de Mr Auriau
maison individuelle
qui est à disposition

Boyer
Boyer-Servier



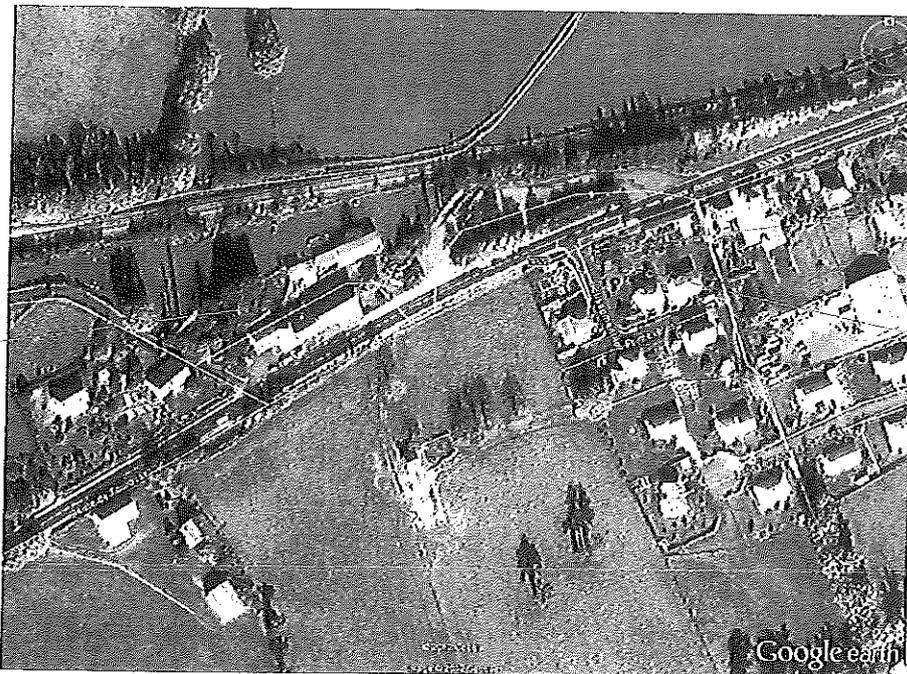


Mme Theil

Auratus
Voir annexes re-
ponse dreal

Bouysse loca-
taire bati-
ments agrico-
les Boyer
+maison

Delort



Mr Gaillard
rectification
RN1227
Prend-t-on du
terrain?

Mr Cunnige

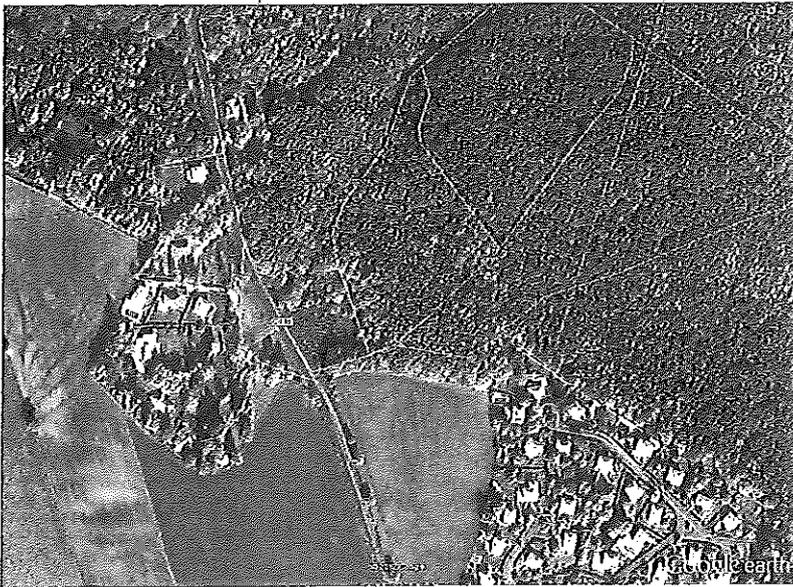
Restaurant toutier La Sablière



Lettre envoyée par la chambre d'agriculture à ces fermiers qui
indiquent cette maison le long de la RN 122 actuelle et qui ont les
travaux sur les terrains. Ils exploitent aussi cette prairie.

Les boulezax

La forêt



elle dans
vion in-
cté sur
vion